

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CATHY GAUDET	Numéro de permis 2018963	Date d'inspection Le 03 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie les petits amis de Cathy		Numéro de téléphone (506) 387-5812	
Adresse 241 rue Bédard Dieppe NB E1A 0H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio enfant-éducatrice/éducateur
- Des collations sont servies au moins toutes les trois heures.
- Les boissons chaudes n'ont pas été présentes dans les endroits qu'occupent les enfants, y compris dans l'aire de jeu extérieure.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et hors de la portée des enfants.
- Un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels des enfants.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants. La mentor en assurance de la qualité a observé l'éducatrice encourager les enfants à s'habiller seule.
- les jeux à l'extérieur ont lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants sont présents-si les conditions météorologiques le permettent. Une discussion a eu lieu avec l'éducatrice au sujet de l'intention de cette article 22 (a).
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu extérieure sont variés et en quantité suffisants pour tous les enfants. Au moment de l'inspection à l'extérieur, la mentor en assurance de la qualité a observé que les enfants jouaient dans la petite maison et la petite glissade. La mentore en assurance de la qualité a demandé à l'éducatrice si les enfants avaient de disponible du matériel de saison pour les enfants. L'éducatrice a ouvert son espace de rangement situé dans le parc et a sorti des pelles pour tous les enfants présents ainsi que des moules en plastique en forme d'animaux. Les enfants avaient tous un grand sourire aux lèvres et se sont empressés d'aller chercher ce matériel.

Les jeux libres, le lavage des mains, la collation, la préparation pour aller à l'extérieur et l'observation du petit groupe d'enfants à l'extérieur ont été observés au moment de la visite.

Aucune non-conformité n'a été observée au moment de l'inspection.

original signé par
Paula Morin

Le 19 avril 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Cathy Gaudet

Le 19 avril 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date